Province du BRABANT WALLON

Arrondissement de NIVELLES

COMMUNE

de

VILLERS-LA-VILLE

1495 Villers-la-Ville, le 17 novembre, 2017

Compte rendu de la réunion du comité d'accompagnement de l'entreprise 5N Plus Belgium en date du 13 octobre 2017.

Présents :

Monsieur Burton, Bourgmestre de la Commune de Villers-la-Ville

Madame Rucquoy, Directrice générale de la Commune de Villers-la-Ville

Madame Pierard, Première Echevine du sport, jeunesse, culture, 3è âge, etc.

Monsieur Labar, Échevin de la mobilité, commerce, PME, énergie, etc.

Monsieur Vichoff, Président f.f du CPAS

Monsieur Druez, Échevin de l'urbanisme, logement, santé, etc.

Monsieur Vanhollebeke, Échevin des travaux, agriculture et ruralité.

Madame Charles, Échevine de la Communication, Dir-Info

Monsieur Dellier, Président du C.C.A.T

Monsieur Wacquez, Conseiller communal, représentant le groupe Ecolo

Madame Baudinet, Fonctionnaire Planu, Gouvernement Provincial du Bw

Monsieur Borremans, Fonctionnaire Planu, Commune de Villers-la-Ville

Monsieur Lebordais, Directeur général, 5N Plus

Madame Darnis, Responsable HSE, 5N Plus

Monsieur Gries, Représentant des riverains, Cadev

Excusés **:**

Madame Flament, Attaché Planification d'urgence, Centre de Crise Fédéral

Monsieur Vermylen, Président du CPAS

Absents :

Monsieur Dalmeiren, Conseiller communal, représentant le groupe du PS

Madame Haulotte, Conseillère communale représentant le groupe Ideal

Monsieur Brichart, Conseiller communal représentant le groupe URC

Ordre du jour :

1. Situation économique et financière de 5NPlus Belgium
2. Statut EHS de 5NPlus Belgium
3. Retour d'information de la Commune de Villers-la-Ville concernant l'enquête publique – demande de la société 5NPlus Belgium en vue d'obtenir un permis unique – synthèse des réclamations avec De Laet Delphine, conseillère en Environnement à la Commune de Villers-la-Ville et en charge du dossier
4. Rapport et débriefing exercice grande ampleur Nitrex 2016
5. Divers

La séance débute à 10h35 par la présentation d'Anne-Sophie Darnis, nouvelle responsable HSE de l'entreprise 5NPlus Belgium.

1. Situation économique et financière de 5NPlus Belgium

Monsieur Lebordais exprime sa satisfaction quant à l'approbation par le Comité d'Audit (Montréal) du plan stratégique 2018-2020. Fin de l'année 2015, 5NPlus Belgium se voyait octroyer une couleur jaune « pétante » par rapport à l'analyse de leur situation globale (Vert = OK, Jaune = Intermédiaire – nécessite des améliorations, Rouge = Constat d'exclusion). En 2017, 5NPlus Belgium est passé dans le vert. En deux ans, force est de constater que l'évolution est objectivement positive.

Achat par le groupe d'une société défaillante.

Monsieur Lebordais présente les dernières nouvelles du site ainsi que les chiffres (septembre 2017). L'attention est essentiellement portée sur le chiffre d'affaires, le Metal Margin (chiffre d'affaires moins le coût du métal) et l'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement). Le Directeur de l'entreprise est ravi de présenter au Comité les résultats

plutôt favorables des activités du groupe. Tant que Tilly produira des EBITDA raisonnablement positifs, l'avenir du site sera assuré.

Monsieur Vanhollebeke s'interroge sur l'augmentation ou non des prix des produits finis vu le climat économique actuel. Monsieur Lebordais signale que les prix de certains produits ont augmenté mais sans avoir d'impact significatif.

Suite à une interpellation de Monsieur Gries au sujet du rachat de cette société défaillante, le Directeur explique que le groupe a uniquement racheté le carnet de commandes.

Madame Charles demande combien d'employés de 5NPlus Belgium résident dans l'entité de Villers-la-Ville. Monsieur Lebordais signale le nombre peu élevé d'employés de l'entreprise qui réside dans l'entité mais qu'il ne possède pas les chiffres précis.

2. Statut EHS de 5NPlus Belgium

Anne-Sophie Darnis, responsable HSE de l'entreprise présente au Comité le volet Environnement, hygiène et sécurité. Elle signale qu'il n'y a plus eu d'incident sérieux depuis 750 jours.

Au niveau de **la situation générale EHS**, elle nous détaille le taux de fréquence, la quantité d'accident(s), le suivi plombémie pour l'ensemble des travailleurs ainsi que le « Serious Incident Rate ».

Emmanuel Burton se demande par qui est réalisé le suivi plombémie. Anne-Sophie Darnis prévient que celui-ci est effectué par la médecine du travail.

Au niveau du **PIU**, Anne-Sophie Darnis nous propose un état des lieux : 35 employés ESI, dont 13 ARI et 26 secouristes.

Un exercice d'urgence interne (Nox) a également eu lieu début septembre et Mademoiselle Darnis explique au Comité les points positifs et négatifs constatés suite à cet exercice :

+ Bonne préparation de la gestion d'urgence

+ Evacuation rapide

+ Panne trouvée en 6 minutes

+ Grandes étapes du plan d'urgence suivies

_ Alarme

_ Formation plan d'urgence à refaire car plusieurs petits oublis constatés

Monsieur Lebordais aborde le sujet des castors. En effet, une famille de rongeurs a pris possession du ruisseau et cause des dégâts de par les barrages construits. L'entreprise a reçu une dérogation de la DNF (Département Nature et Forêt) pour le démantèlement de ces barrages. Une partie du Comité se demande si on ne pourrait pas déplacer cette famille ailleurs ?

Delphine De Laet signale que le déplacement de cette famille favoriserait l'arrivée d'une autre et que cette alternative-là ne ferait que reporter le problème.

Jean Dellier suggère de déboiser une partie de l'environnement actuel.

Philippe Vanhollebeke s'inquiète de la présence de ces castors qui pourraient favoriser de potentielles inondations.

Marc Druez rappelle l'importance de ce dossier, notamment pour la station d'épuration.

Pour le CADEV, Walter Gries déclare qu'un relevé précis du nombre de castors sera effectué en 2018 sur le territoire de Villers-la-Ville. Quant aux castors de 5NPlus, d'après Walter Gries, la DNF doit absolument s'occuper du suivi et prendre conscience de l'importance du sujet. Le CADEV précise que la présence des castors est liée à la disponibilité de la nourriture.

Delphine De Laet propose de placer des protections pour la base des arbres.

Le Bourgmestre se demande qui pourrait financer cette initiative.

Pour le groupe Ecolo, Gilles Wacquez insiste sur le projet d'un recensement de ces castors mais également sur l'importance d'informer la population sur les risques liés à la présence de ces rongeurs.

Au niveau des **actions EHS réalisées en 2017**, Anne-Sophie Darnis nous établit la liste des mises en pratique : révision des analyses de risques, plan d'actions, plan d'actions Plombémie, clôture de multiples points des rapports d'inspection DCRC, inspections EHS et poursuite des formations.

3. **Retour d'information de la Commune concernant l'enquête publique – demande de la société 5NPlus Belgium en vue d'obtenir un permis unique – synthèse des réclamations avec De Laet Delphine, conseillère en Environnement à la commune de Villers-la-Ville et en charge du dossier**

Delphine De Laet, conseillère en Environnement à la Commune de Villers et en charge du dossier signale que l'entreprise a reçu les conclusions du SPW quant à la demande de permis unique. Deux points importants furent à épingler : l'utilisation du gaz naturel et le puits.

En ce qui concerne le gaz naturel, pour Philippe Lebordais, ce n'est pas une réelle surprise et d'autres alternatives ont même déjà été envisagées. Par contre, pour le puits et cette présence d'arsenic, le Directeur assure qu'il n'est nullement question d'arsenic dans la production du site.

Monsieur Labar propose de faire une analyse de l'eau.

Anne-Sophie Darnis souligne que si l'entreprise ne peut pas utiliser l'eau du puits elle devra utiliser l'eau de ville.

Concernant un (possible) recours, Monsieur Lebordais se demande si celui-ci devra être motivé ou non ?

Delphine De Laet signale que si l'entreprise décide d'aller en recours contre la décision du SPW, elle devra le motiver. Elle explique également que l'entreprise a le droit de réintroduire une nouvelle demande de permis.

Monsieur Lebordais s'étonne qu'il ait appris par voie de presse que le permis avait été autorisé.

Delphine De Laet explique que la Commune est tenue à des infirmations publicitaires, que des affiches ont été placées à diverses endroits de la Commune pour le signaler et qu'un journaliste a sans doute relayer l'information grâce à une de ces affiches.

4. Rapport et débriefing exercice grande ampleur NITREX 2016

Anne-Sophie Darnis revient sur les actions d'amélioration mises en place par 5NPus Belgium suite à l'exercice NITREX réalisé en collaboration avec les services du Gouverneur du Brabant wallon, les 5 disciplines de secours et la Commune de Villers-la-Ville en octobre 2016 :

Communication (canal de communication et numéros de téléphone)

Accessibilité aux informations pertinentes (accès divers, fiches d'info, PIU, clef)

Equipements d'urgence (trousse de secours, couvertures chauffantes, radios)

Fiches de rôle

L'ensemble du Comité se félicite de la bonne tenue de l'exercice et de la communication entre l'entreprise et la Commune.

5. Divers

Gilles Wacquez demande quelles sont les suites données à l'incident survenu au mois de septembre lorsqu'un camion se rendant à 5NPlus a perdu une partie de l'acide nitrique contenu dans le bac de rétention de la citerne.

Le Bourgmestre signale que les pompiers sont arrivés très vite sur les lieux et que tout fut très rapidement sous contrôle. Il précise néanmoins que des camions transportant des matières beaucoup plus dangereuses traversent chaque jour notre commune et qu'on ne s'en offusque guère.

Philippe Lebordais se félicite de la coordination communicationnelle apportée à cet incident.

La séance est levée à 11h35.